

### Synthèse globale des ateliers

Que vise-t-on ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des conditions de vie pour les animaux des élevages de rente.</li> <li>- Amélioration des pratiques d'intervention sur les animaux. (à limiter et prise en charge de la douleur)</li> <li>- Bien-être des éleveurs</li> <li>- Promotion du bien-être animal (BEA)</li> <li>- Information des consommateurs</li> </ul>
Pour quels enjeux ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation des conditions d'élevage à l'animal et à l'environnement</li> <li>- Baisse des soins vétérinaires</li> <li>- Lutte contre l'industrialisation de l'agriculture</li> <li>- Prix équitable</li> <li>- Renforcement de la confiance et rapprochement des consommateurs et des producteurs</li> </ul>
Quels leviers?	<p><u>Aides financières pour l'investissement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions de logement (ambiance des bâtiments, litières propres, conduite en lots)</li> <li>- Promouvoir et encourager le pâturage</li> </ul> <p><u>Adaptation du système d'élevage à l'animal :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier le mode éleveur engraisseur</li> <li>- Intégrer la génétique (résistance au parasitisme, maintien des races adaptées au milieu)</li> <li>- Observer les animaux (temps passé, imprégnation)</li> <li>- Assurer une bonne alimentation</li> <li>- Limiter la densité dans les élevages et développer des élevages plus extensifs.</li> </ul> <p><u>Prise en compte de la douleur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anesthésier les animaux en cas d'intervention</li> <li>- Former les agriculteurs</li> </ul>

	<p><u>Valorisation des produits respectueux du bien-être animal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un signe de qualité qui permettrait de mettre en avant des meilleures conditions d'élevage (<i>mais attention à la course aux « labels » qui peut semer la confusion chez le consommateur</i>).</li> <li>- Encourager les grandes surfaces à vendre des produits respectueux du BEA</li> <li>- Encourager la consommation de produits locaux</li> <li>- Pour les consommateurs, rendre transparent les coûts de production et les aides reçues.</li> </ul>
<p>Quelle (s) action(s) de coopération déployer ?</p>	<p>La coopération transfrontalière doit être poursuivie afin d'apprendre les uns des autres dans les domaines de l'ingénierie de production, de la promotion et du marketing. La collaboration et le regroupement des acteurs des différentes régions renforcent le poids politique et permet un travail plus rapide et efficace en termes de bien être des animaux. Les actions à déployer seraient les suivantes :</p> <p><u>1/ En matière de bonnes pratiques d'élevage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanger les bonnes pratiques entre éleveurs et communiquer.</li> <li>- Harmoniser les interprétations du règlement bio (en particulier sur le pâturage).</li> <li>- Aller vers une interdiction de certaines interventions sur les animaux ou une meilleure prise en compte de la douleur.</li> <li>- Développer des modules communs de formation pour les éleveurs en s'appuyant sur les formations existantes en Suisse.</li> </ul> <p><u>2/ Sur le plan économique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître l'impact des programmes incitatifs en Suisse et en Allemagne.</li> <li>- Echanger et garantir un juste prix en collaboration avec tous les acteurs économiques et notamment la RHD (Restauration Hors Domicile).</li> </ul> <p><u>3/ Sur le plan de la consommation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et communiquer avec les consommateurs et les distributeurs.</li> <li>- Valoriser les produits respectueux du bien-être animal par la mise en place d'un signe de qualité.</li> <li>- Promouvoir les produits locaux.</li> </ul>